



Master de spécialisation en notariat

Mnémonique du programme

MS-DNOT

Type d'études

Master spécialisé

Langue de l'enseignement

français

Horaire

journée

Catégorie / thématique

Sciences juridiques / Droit

Campus

Solbosch

Emploi des langues en matière judiciaire

Nous attirons l'attention de nos futurs étudiants sur le fait que les candidats aux professions judiciaires doivent présenter les concours pour accéder aux professions de magistrat, huissier de justice ou notaire dans la langue de l'établissement ayant décerné le diplôme (loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire).

Accès au master de spécialisation en notariat

Le master de spécialisation en notariat vise à permettre l'accès à la profession de notaire en Belgique. De par la loi, cette profession est réservée aux personnes titulaires de la nationalité belge ou ressortissantes d'un état membre de l'Union Européenne.

Il faut également être titulaire d'un diplôme de Master en droit (ou équivalent) délivré au sein de l'union européenne et donnant accès à la fonction de notaire dans l'état membre concerné.

Par conséquent, les candidats ne respectant pas ces deux conditions ne pourront pas être admis dans le master de spécialisation en notariat.

Objectif des études

Le master de spécialisation en notariat vise principalement à délivrer aux étudiants le grade légal de licencié en notariat nécessaire pour accéder au stage et aux étapes ultérieures imposées à ceux qui veulent exercer la fonction de notaire, conformément à l'article 36, § 2 de la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat.

Les cours dispensés ont pour objectif de donner aux étudiants une compétence spécifique et approfondie, dans toutes les matières juridiques qui concernent la fonction de notaire. Il s'agit de rappeler les bases théoriques indispensables à la maîtrise de ces matières et de compléter les connaissances des étudiants par l'étude des règles particulières qui n'ont pas été examinées dans les cours généraux. L'enseignement est orienté vers l'exercice pratique de cette profession, par l'examen de cas pratiques et par un apprentissage de la rédaction des actes.

L'enseignement comprend également les règles relatives à l'organisation du notariat et à la comptabilité notariale.

L'éventail très large des matières visées est susceptible d'intéresser aussi les étudiants qui désirent approfondir leurs connaissances en droit civil, en droit des sociétés, en droit fiscal et en droit administratif immobilier.

Les + de la formation

Le corps enseignant du master de spécialisation allie l'expérience pratique (comme notaires, avocats, magistrats,...) à l'exigence académique.

Organisé en cours du jour et dispensé deux jours par semaine, le programme laisse toute liberté aux étudiants de travailler ou d'accomplir un stage durant les autres jours.

Le master de spécialisation est organisé sur un an, avec la possibilité d'étaler sur deux années (en vertu des critères définis par le Décret).

Débouchés

Notaire



Contacts

 pamela.moukanda.nlongo@ulb.be

 +32 2 650 60 65

 <https://droit.ulb.be/fr/navigation/la-faculte/le-secretariat>

Président du jury

Matthieu Van Molle

Secrétaire du jury

Laurent BARNICH



Master de spécialisation en notariat

L'enseignement couvre les domaines traditionnellement notariaux (droit patrimonial de la famille, actes les plus courants,...) mais aussi le droit des affaires (droit des sociétés, gestion du patrimoine immobilier,...) auquel la profession notariale est confrontée. L'internationalisation des relations juridiques n'est pas oubliée : le master comporte un cours spécifique de droit international privé.

Année unique | MS-DNOT

Cours obligatoires

- DROI-C5132 **Programmation successorale** | Frédéric Lalière (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 deuxième quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C5133 **Droit international privé familial et notarial** | Laurent BARNICH (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 deuxième quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C5135 **Droits d'enregistrement et droits de succession** | Vincent Sepulchre (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C5153 **Droit administratif de l'immobilier** | Yseult MARIQUE (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 deuxième quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C535 **Contrats de mariage** | Yves-Henri LELEU (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C659 **Organisation du notariat, déontologie de la profession et éléments de comptabilité notariale** | Matthieu Van Molle (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 deuxième quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C661 **Droit judiciaire notarial** | Alain-Charles VAN GYSEL (Coordonnateur) et Erik VAN DEN HAUTE
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 deuxième quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C665 **Droit civil du patrimoine immobilier et du crédit** | Laurent BARNICH (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 36h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C667 **Droit des sociétés et notariat** | Valérie SIMONART (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Français
- MEMO-C605 **Mémoire de fin d'études**
 15 crédits 📅 année académique 🗨 Français

Cours optionnels

Le programme du Master de spécialisation en notariat est composé de 60 crédits de cours obligatoires. Les étudiants qui, suite à des valorisations de crédits de cours obligatoires et à l'absence de cours complémentaire, ont un programme annuel de l'étudiant (PAE) qui descendrait en dessous de 60 ECTS devront choisir un ou plusieurs cours à option dans la liste ci-dessous de manière à ce que leur programme atteigne 60 ECTS. Les étudiants qui se trouveraient dans ce cas de figure doivent prendre contact avec le secrétariat facultaire pour mettre leur programme annuel en règle et ajouter les cours concernés à leur PAE.

Au maximum un crédit à choisir parmi

- DROI-C4023 (optionnel) **Publicité foncière, sûretés réelles et privilèges** | Michèle GREGOIRE (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 12h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Français
- DROI-C4024 (optionnel) **Procédures collectives d'insolvabilité** | Michèle GREGOIRE (Coordonnateur)
 5 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 12h] 📅 premier quadrimestre 🗨 Français

DROI-C4025
(optionnel)

Dévolution successorale | Alain-Charles VAN GYSEL (Coordonnateur)

5 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 12h]  deuxième quadrimestre  Français

DROI-C4026
(optionnel)

Libéralités | Alain-Charles VAN GYSEL (Coordonnateur)

5 crédits [cours magistral: 24h]  deuxième quadrimestre  Français

DROI-C5114
(optionnel)

Droit international privé comparé | Laurent BARNICH (Coordonnateur) et Arnaud NUYTS

5 crédits [cours magistral: 24h]  premier quadrimestre  Français

Cours dispensé un an sur deux.

DROI-C5123
(optionnel)

Droit des assurances | Françoise Auvray (Coordonnateur)

5 crédits [cours magistral: 24h]  premier quadrimestre  Français

DROI-C5127
(optionnel)

Modes alternatifs de règlement des différends | Olivier CAPRASSE (Coordonnateur)

5 crédits [cours magistral: 24h]  premier quadrimestre  Français